



## Nuissance d'une salle lors de soirée

Par **IGLOO**, le **18/05/2010** à **11:15**

Bonjour,

Nous habitons une maison près d'une salle appartenant à la mairie.

cette salle était destinée aux enfants pour la garderie , pour les personnes âgées , fête de village ... Maintenant , elle est louée pour des soirées le week end .

Cette salle n'est pas du tout prévu pour ce genre de manifestation ( mal insonorisée .... ) - cela fait beaucoup de bruit ( surtout la musique ) .

Que pouvons nous faire vis à vis de la mairie ?

Quel type de courrier pouvons nous leur adresser , qui pouvons nous mettre en copie .... pour que ce genre de soirée n'existe plus .

Nous sommes plusieurs à nous plaindre mais personne ne fait rien

merci de votre aide

Par **julius**, le **18/05/2010** à **13:46**

Bonjour,

Dans un premier temps , envoyer un courrier à l'attention du Maire ( qui est le référent du respect de la tranquillité sur sa commune) pour l'informer de ce trouble , et des raisons .

Par la suite , vous devrez aller vers un tribunal Administratif pour faire reconnaître le trouble.

Mais avant de passer par cette étape , commencer par dialoguer avec votre MAIRE.